

[Texte]

il y a peut-être deux ou trois ans, avec les membres de la Commission de réforme du droit; et ces derniers s'inquiétaient du fait qu'il ne semblait pas y avoir de mécanisme de suivi entre le moment où la Commission de réforme du droit dépose devant la Chambre ses rapports et les conséquences du dépôt de ces rapports sur la législation, qu'éventuellement elle propose de modifier, après étude. Je sais que, par exemple, dans le bill C-53, quelques-unes des recommandations de la Commission en matière d'infractions sexuelles, s'y retrouvent. Mais je sais aussi que, il est extrêmement rare ou cela a été extrêmement rare qu'une des recommandations de la Commission de réforme du droit trouve son chemin dans les propositions de modification législative statutaires que le gouvernement propose à chacune des sessions du Parlement.

Nous avons le Crédit 35c devant nous qui demande des crédits supplémentaires. Donc mes questions sont pertinentes. Je ne sais pas s'il y a des gens de la Commission de réforme du droit, ici, mais ce n'est pas à eux que je voudrais poser des questions aujourd'hui, mais c'est à vous, monsieur le ministre, pour vous demander quels sont les mécanismes, s'il en existe au sein de votre ministère pour, une fois déposés les rapports de la Commission de réforme du droit, en faire une analyse, non pas sur le fond, parce que c'est le rôle de la Commission de la faire, mais sur les modalités de mise en oeuvre éventuelles des recommandations de la Commission de réforme du droit, en fonction du menu législatif que vous proposez en tant que Procureur général et ministre de la Justice du Canada?

M. Chrétien: Eh bien d'abord, je voudrais vous dire que vous avez fait allusion aux infractions sexuelles, et les recommandations ou une partie des recommandations ou disons, l'orientation qui existe dans le rapport, se retrouve dans le bill C-53. C'est un bill qui est devant la Chambre depuis déjà quelque temps, et je suis très soucieux de le voir être étudié par le Comité pour être transformé en loi dans les plus brefs délais, d'autant plus que j'ai reçu beaucoup de correspondance de certains groupes qui favorisent énormément la passation de cette législation. Par contre, dois-je dire, j'ai reçu aussi beaucoup de correspondance de gens qui s'opposent à ces changements que nous proposons dans le bill C-53. Il y a un autre bill aussi devant la Chambre depuis déjà un an et demi je pense, c'est le bill sur la saisie des salaires des fonctionnaires fédéraux, problème qui avait été soulevé par la Commission de réforme du droit et qui est devant la Chambre présentement... On n'a pas trouvé le temps de l'étudier encore. Moi, je dépose les bills devant la Chambre et comme on dit, le gouvernement propose et l'opposition dispose!...

M. Lachance: Soit dit en passant, monsieur le ministre, ce bill est devant la Chambre depuis 1979! J'étais secrétaire parlementaire de M. Lalonde...

M. Chrétien: Alors, je l'ai réintroduit!.. Et il est encore là! On n'a pas eu encore... Que voulez-vous cela prend... Je pense que c'est une législation qui pourrait normalement venir directement devant le Comité; mais on insiste, au niveau des leaders parlementaires, pour qu'on puisse l'étudier à la Chambre des communes 2, 3 ou 4 jours avant de pouvoir le référer au Comité... Avec le nombre de législations qu'il y a devant

[Traduction]

between the time the Law Reform Commission tables its reports before the House of Commons, and the effect of these reports on legislation, which should eventually be amended after due consideration. For instance, in Bill 53, certain recommendations of the Commission concerning sexual offenses have been incorporated. But I must say that it is extremely rare, or has been extremely rare that recommendations of the Law Reform Commission have actually been proposed by the government as amendments to the legislation each new session of Parliament.

We are now considering Vote 35C requesting Supplementary Estimates for the Law Reform Commission. My questions therefore are quite relevant. I do not know if there are any members of the Law Reform Commission here today, but what I would like to know from you, Mr. Minister, is what mechanisms exist, if there are any within your department, to ensure that the reports tabled by the Law Reform Commission are analyzed, not on the substance of course, that is the role of the Commission, but on the procedures for the eventual implementation of the recommendations of the Law Reform Commission, in relation to the legislative program that you propose as Attorney General and Minister of Justice of Canada?

Mr. Chrétien: You did mention the sexual offenses and recommendations or at least part of the recommendations, or at least the intention of the report, has been incorporated in Bill C-53. That bill has been before the House for quite some time, and I am anxious that it should be referred to the committee and adopted as soon as possible, particularly since I have received many letters from different groups who are anxious to see this law adopted. On the other hand, I must say that I have also received many letters from people who are opposed to some changes that we propose in Bill C-53. Another bill that has been before the House for a year and a half I believe is the one concerning garnishment of wages of federal civil servants, a problem which was raised by the Law Reform Commission. The House has yet to study that bill. You know, I propose certain bills to the House, and as the proverb goes, the government proposes and the Opposition disposes!...

Mr. Lachance: By the way, Mr. Minister, that bill has been before the House since 1979! I was Parliamentary Secretary to Mr. Lalonde...

Mr. Chrétien: Well, then I have reintroduced it... and it is still there! We have yet to find the time... that is the sort of bill that normally could be referred directly to the committee; but the House Leaders have insisted that it should be considered in the House for two, three or four days before it is referred to the committee... with the number of bills before the House, of course, they never find the time to discuss it.